



Dossier de presse



Pose de la 1^{ère} pierre du cluster « Village de l'apprentissage » pour les métiers du tourisme, hôtellerie, restauration, agriculture

- CCI Sud Formation -CFA Languedoc-Roussillon Établissement de Nîmes-

- Mardi 20 janvier 2015 -



Projet réalisé avec le soutien financier du Programme d'Investissements d'Avenir

Contacts presse :

Région Languedoc-Roussillon : Elsa Thiebaut - Tél : 04 67 22 63 62 / P : 06 76 24 25 55

Préfecture de région : Sandrine Bonnamich - Tél : 04 67 61 61 25

Caisse des Dépôts et Consignations : Patrick Valentin - Tél : 4 67 06 41 26 / P : 06 83 10 55 91

CCI LR – CCI Nîmes : Gaël Martineau - Tél 04 66 87 99 25 -

Conseil général du Gard : Jérôme Puech - P : 06 20 30 06 97

20/01/2015 /Pose de la 1^{ère} pierre du cluster « Village de l'apprentissage » pour les métiers du tourisme, hôtellerie, restauration, agriculture

Sommaire

Communiqué de synthèse P.3

Fiches partenaires

État P.5

Région Languedoc-Roussillon P.6

Conseil général du Gard P.7

Commerce et d'Industrie de Région Languedoc-Roussillon P.8

Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes P.9

Annexe :

Présentation du programme d'Investissements d'Avenir



Mardi 20 janvier 2015

Création d'un « Village de l'apprentissage » à Marguerittes

Pierre de Bousquet, Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Didier Martin, Préfet du Gard, Damien Alary, Président de la Région Languedoc-Roussillon, Jean Denat, Président du Conseil général du Gard, Béatrice Négrier, Vice-Présidente déléguée à la formation professionnelle et à l'apprentissage, Bernard Fourcade, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Languedoc-Roussillon, Henry Douais, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes, et Gaëlle Velay, Directrice Régionale de la Caisse des Dépôts Languedoc-Roussillon, posent la 1^{ère} pierre du « Village de l'apprentissage » mardi 20 janvier au CFA de Marguerittes.

Dénoté « village de l'apprentissage », ce projet répondra aux besoins en main d'œuvre qualifiée des professionnels avec le développement d'un véritable pôle d'excellence de formation tourisme-hôtellerie-restauration-agriculture.

Une plate-forme innovante soutenue par le monde économique et une soixantaine d'entreprises

Selon la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale Languedoc Roussillon -CCIR LR-il s'agit « d'une **plate-forme innovante** ayant pour ambition de rapprocher les CFA du territoire, les entreprises, les Universités et grandes écoles (Université de Montpellier, SUPAGRO), les fondations et les pôles de recherche en agronomie et en nutrition/santé ».

Cette plate-forme sera dotée d'équipements innovants dans le domaine de, l'Hôtellerie, la restauration et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Les nouvelles formations proposées permettront de répondre aux besoins en compétences de gestion, d'accueil, de commercialisation, de maîtrise des langues étrangères et du patrimoine touristique, d'hygiène et de sécurité alimentaire, d'innovation et de créativité.

Le fonctionnement est basé sur le principe d'une entreprise-école dont la gestion est confiée aux apprenants du cluster en collaboration avec ceux de Rodilhan avec un modèle économique du champ à l'assiette. Au-delà de spécialistes métiers, le pari est de former des spécialistes de l'entreprise. Il privilégiera la sécurisation alimentaire et l'utilisation des produits « militants du goût » et « Sud de France ». Ce projet valorisera la commercialisation des produits et savoirs locaux et contribuera également au développement du tourisme local en devenant un haut lieu d'éducation au goût et de promotion du patrimoine culinaire. Au total, plus d'**une centaine d'entreprises** soutiennent la création de cette plate-forme.

Un « Village de l'apprentissage » pour accueillir 1 300 apprentis

A l'horizon 2016, la plate-forme vise une augmentation de 340 **apprentis supplémentaires** de niveaux CAP au Bac + 3 dans les domaines suivants : Tourisme, Hôtellerie, Restauration, Agriculture, Commerce, Management.

Ce projet innovant dans sa approche pédagogique, dans son cursus pédagogique et dans son fonctionnement nécessite la construction d'un ensemble de bâtiments pour une superficie totale de 2 720 m² SHON dont 2 210 m² SHON sur le site de la Maison de la Garrigue et 510 m² sur le site actuel du CFA situé face à la Maison de la Garrigue, ainsi qu'une dotation d'équipements pédagogiques performants.

Une mutualisation de fonds pour ce projet innovant

Plusieurs partenaires contribuent au financement de cette opération dont le coût prévisionnel est de 10 M€. L'État, avec le programme d'investissement d'avenir, y a injecté, via la Caisse des Dépôts et Consignations, 2,7 M€. Au titre du Contrat d'Objectifs et de Moyens, l'Etat et la Région Languedoc-Roussillon participent au projet, à parité, pour 2,44 M€. L'Europe avec 1,2 M€ de Feder, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Languedoc-Roussillon et la Chambre de commerce et d'industrie de Nîmes pour 2,88 M€ ainsi que le Conseil général du Gard pour 0,8 M€ participent au tour de table financier.

Le cluster village de l'apprentissage, plateforme innovante, pour les secteurs du Tourisme - Hôtellerie - Restauration - Agriculture

Innovant : Un laboratoire d'innovation pédagogique, technique et managérial à disposition des formés et des professionnels

Entrepreneurial : Une entreprise école pour appréhender de A à Z la chaîne de création de valeurs²⁰ en circuits courts et locaux

Interactif : Co-construction des progressions et des ressources pédagogiques par les formés et les formateurs avec notamment des ressources TIC

International : Lieu d'accueil des chefs et d'étudiants étrangers. Une ouverture culturelle porteuse de créativité

Expérimental : Réponse aux attentes des consommateurs en matière de sécurité alimentaire, alimentation-santé-longévité, éducation au goût...

Durable : Développement d'un modèle éco-hameau en ville, respectueux de l'environnement, ancré dans son territoire et modélisable

En réseau avec des centres de formations, les branches et les organisations professionnelles, les universités françaises et étrangères, des centres de recherche, les institutionnels, les entreprises des secteurs

Chiffres clés

- **2 720 m²**
- **1 300 apprentis pour l'ensemble de l'établissement toutes formations confondues**
> dont + 340 le nombre d'apprentis de formés supplémentaires en tourisme, hôtellerie, restauration entre 2014 et 2020 et 50 apprentis supplémentaires en agriculture.
- **Coût prévisionnel de 10 022 480 €**,

Financements

- | | |
|--|--------------------|
| • Programme d'investissements d'avenir (opérateur Caisse des dépôts et Consignations) | 2 700 000 € |
| • État | 1 220 000 € |
| • Région Languedoc-Roussillon | 1 220 000 € |
| • Europe -FEDER | 1 200 000 € |
| • Conseil général du Gard | 800 000 € |
| • CCI Languedoc-Roussillon et CCI Nîmes | 2 882 480 € |

Contacts presse :

Région Languedoc-Roussillon : Elsa Thiebaut - Tél : 04 67 22 63 62 / P : 06 76 24 25 55

Préfecture de région : Sandrine Bonnamich -Tél : 04 67 61 61 25

Caisse des Dépôts et Consignations : Patrick Valentin - Tél : 4 67 06 41 26 / P : 06 83 10 55 91

CCI LR - CCI Nîmes : Gaël Martineau *- Tél 04 66 87 99 25

Conseil général du Gard : Jérôme Puech - P : 06 20 30 06 97



Le développement de l'apprentissage : une priorité du gouvernement.

Le développement de l'apprentissage est une priorité pour la France. Le chef de l'État l'a encore rappelé lors de la grande conférence sociale qui s'est tenue en juillet dernier à Paris.

Près de 420 000 jeunes suivent un parcours d'alternance ou d'apprentissage dans notre pays, soit un jeune sur 8 ou 10. C'est encore trop peu si l'on compare avec un pays comme l'Allemagne où un jeune sur 4 suit un apprentissage. Le chef de l'État a donc fixé un objectif de 500 000 apprentis d'ici 2017.

Plusieurs **leviers** ont été **identifiés** pour parvenir à cet objectif :

Le premier concerne le **volontarisme en matière d'accueil des apprentis**. L'État a décidé de montrer l'exemple en accueillant davantage d'apprentis en son sein. Il en forme 700 aujourd'hui, l'objectif est d'en accueillir 10 000 d'ici deux ans.

Le deuxième levier est d'ordre financier. Ainsi, depuis la rentrée 2014, **une aide totale de 2000 euros** est accordé aux très petites entreprises pour l'embauche d'un apprenti. De la même manière, 150 millions d'euros ont été ou seront affectés aux centres de formation des apprentis.

Le troisième levier concerne le nombre de **jeunes en apprentissage dans les établissements publics d'enseignement** qui sera porté de 40 000 à 60 000. Afin de compléter l'offre des centres de formation des apprentis, les lycées professionnels définiront, avec le soutien des chefs d'entreprise, les filières de formation qui déboucheront sur les métiers et les emplois de demain.

Le dernier levier, est directement lié à la **mobilisation des entreprises**. Il est nécessaire que tous les gisements d'emploi soient identifiés. Une cartographie sera disponible au profit des branches professionnelles. L'apprentissage constitue d'ailleurs l'un des engagements que les entreprises doivent souscrire dans le cadre du pacte de responsabilité.

En Languedoc-Roussillon, le **soutien de l'État à toutes les initiatives** en faveur du développement de l'apprentissage est fort. Avec le Conseil régional, un contrat d'objectif et de moyens relatif au développement de l'apprentissage portant sur la période 2011-2015 a été signé qui prévoit un investissement à parité de 140 M€ au total (70 M€ Etat / 70 M€ Conseil régional). Les objectifs de ce contrat visent à l'ouverture de nouveaux diplômes dans les secteurs traditionnels, au développement de l'apprentissage dans la Fonction publique territoriale, au développement de l'apprentissage dans l'Enseignement supérieur...).

Le projet de plate-forme innovante de CCI Sud Formation à Marguerittes **symbolise la vision commune** des acteurs travaillant pour le développement de l'apprentissage. Ses qualités en matière d'innovation, de partenariat et de diversité des formations lui ont d'ailleurs permis d'être retenu dans le cadre du programme d'investissement d'avenir et de bénéficier de 2,7 millions d'euros de subventions de l'État au terme d'un processus de sélection exigeant. Cet engagement financier fort, complété par 1,22 M€ de financement à travers le contrat d'objectif et de moyens signé avec le Conseil régional montre toute l'implication de l'État dans ce projet.

L'apprentissage doit être considéré comme un parcours d'excellence au même titre que les autres enseignements. L'apprentissage permet d'accéder à l'emploi, de créer un parcours professionnel de qualité et peut mener à la création de son entreprise. Développer l'apprentissage, c'est créer de l'emploi, c'est élever le niveau de qualification et c'est revaloriser le travail.



La Région s'engage en faveur de l'apprentissage pour gagner la bataille de l'emploi

Tous les acteurs publics au niveau national, régional et local partagent la volonté de développer fortement l'apprentissage en France. L'objectif est même annoncé puisqu'il s'agit d'atteindre au niveau national le nombre de 500 000 apprentis, ce qui correspond à un objectif des 20 000 apprentis en Languedoc Roussillon.

La Région Languedoc Roussillon mène une politique volontariste et ambitieuse pour développer l'enseignement professionnel et plus particulièrement la formation par la voie de l'apprentissage. Sa politique contribue à offrir aux jeunes des perspectives d'avenir tout en apportant aux entreprises de nouvelles opportunités pour leur développement. **Ainsi soucieuse d'offrir aux jeunes Gardois des conditions exceptionnelles pour apprendre un métier , apporte un financement de 1,22 M€ pour la création d'un « Village de l'apprentissage » à Marguerittes.**

Et aussi

La Région soutient le réseau des CCI avec comme principaux investissements :

- 10M € pour la construction d'un nouveau centre de formation à Carcassonne,
- 1,5M € pour la construction du Centre de formation Roger Combet de Narbonne,
- 150 337 € pour la construction de 2 salles de cours et matériel sur le site du CFA de Marguerittes,
- 325 035 € pour le passage piétonnier souterrain sur le site CFA ICF Béziers,
- 600 000 € pour la construction d'un bâtiment d'accueil pour le CFAI de la CCI des Pyrénées Orientales.

La Région développe la formation, l'excellence et le pouvoir d'achat des 17 000 apprentis du Languedoc-Roussillon

Chaque année, la Région développe l'offre de formation (plus de 400 diplômés à ce jour) pour permettre au plus grand nombre une meilleure insertion professionnelle à l'issue de leur contrat d'apprentissage (70 à 80 % des apprentis sortis sont actuellement en emploi).

Elle apporte également un soutien au pouvoir d'achat des apprentis et de leur famille avec les aides au transport, à l'hébergement, à la restauration, au premier équipement et à l'obtention du permis de conduire.

Enfin parce qu'elle fait du développement de l'emploi et des territoires la priorité de ses interventions, elle offre un appui aux entreprises par des aides incitatives à l'embauche d'apprentis.

L'apprentissage en Languedoc-Roussillon

En 2014 :

- ♦ **Près de 17 000 jeunes** en parcours d'apprentissage
- ♦ **Une quarantaine de CFA**
- ♦ **Une vingtaine de sections d'apprentissage** dans les lycées ou les universités
- ♦ **Plus de 400 diplômés** différents dont une **centaine dans l'enseignement supérieur**

Plus de 80 M€ : le budget consacré à l'apprentissage en 2014 par la Région

- ♦ programme régional d'appui au fonctionnement des CFA : + de 38,5 M €
- ♦ programme régional d'appui à l'investissement des CFA : + de 20 M €
- ♦ programme régional d'aide aux entreprises : + de 17 M €
- ♦ programme régional d'aide aux apprentis : près de 3,2 M €
- ♦ programme régional de promotion de l'apprentissage : près de 1,7 M €

CONTACT PRESSE : Elsa Thiebaut - Région Languedoc-Roussillon
04 67 22 63 62 / 06 76 24 25 55 / thiebaut.elsa@cr-languedocroussillon.fr

L'apprentissage moteur de l'emploi dans le Gard

La pose de la 1^{ère} pierre de la plate-forme innovante CFA Languedoc- Roussillon prévue ce mardi 20 janvier à 11 heures à Marguerittes est l'occasion de mettre en lumière le soutien multiforme du Département pour l'apprentissage.

Le bio et les produits locaux au cœur du dispositif

La plateforme innovante CFA LR s'approvisionnera en circuits courts, privilégiant la filière biologique et l'**utilisation des produits «Le Gard, Militant du goût»** en complémentarité de la marque portée par la Région. Cette nouvelle structure permettra ainsi la sensibilisation des professionnels formés aux impacts positifs de l'utilisation des produits de proximité. Issus de la filière biologique, ils auront un impact essentiel sur la santé des consommateurs et la préservation de l'environnement. **C'est donc un projet dans la continuité du plan de développement en faveur de l'agriculture biologique mis en œuvre par le Conseil général.**

Pour cette opération, le budget global est de plus de 10 millions d'euros. Le Conseil général a voté l'octroi d'une **subvention d'investissement de 800 000 €**, soit de 8% du budget du chantier, lors de la commission permanente du 6 juin 2013.

L'investissement du Conseil général du Gard dans les domaines de l'orientation et de l'apprentissage

Le Département s'est fixé deux objectifs :

1) FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI QUALIFIÉ ET DURABLE PAR L'APPRENTISSAGE

Associés au Département dans le cadre de la Conférence Économique Départementale, les Chambres de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers, la chambre d'agriculture ont retenu et confirmé comme un des axes prioritaires d'intervention : le développement de l'apprentissage.

Le Conseil général contribue depuis 2008 au financement des CFA du Gard au titre de l'investissement en mobilisant une enveloppe qui atteint aujourd'hui un montant de **près de 4 000 000€**. Les subventions concernent des investissements structurants tels que la construction, la restructuration, l'extension, et la création d'hébergement d'apprentis.

Il s'agit pour le Département de participer à l'augmentation des capacités d'accueil des apprentis, d'encourager l'apprentissage par le biais de l'élargissement et la diversification de l'offre de formation au travers de :

- la création de classes supplémentaires,
- la création de section pour des métiers divers et innovants.
- l'ouverture de certaines qualifications à la formation continue

Il s'agit également d'intervenir sur l'hébergement des apprentis afin d'améliorer l'attractivité des centres de formation. L'IFMA proposera 120 places d'hébergement, le CFA de Méjannes les ALES pourra accueillir au sein de son centre d'hébergement des apprentis, opération financée également par le Département.

2) FACILITER L'INFORMATION, L'ORIENTATION ET L'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

Pour permettre à tous les publics, notamment les jeunes et les allocataires du RSA, le Département a mis en place un dispositif d'aide à la construction du projet professionnel :

- par le portage du dispositif « **CITE DES MÉTIERS DU GARD** ».

Près de **16 000 personnes** bénéficient annuellement de ce service, soit par un accueil individuel sur 6 plateformes territoriales, soit par la participation à des ateliers thématiques (150 par an), soit lors des 5 forums des métiers de l'emploi. Un site internet vient d'être créé : <http://www.citedesmetiers.gard.fr/>

Avec les relais emploi, habilités points associés, ce dispositif est offert à moins de 15 km du lieu d'habitation de tout gardois (hors centres urbains).

- Par le financement de 13 « **RELAIS EMPLOI** » portés par les Communautés de Communes et en partenariat avec Pôle Emploi

Pour faciliter l'information, l'orientation et l'aide à la recherche d'emploi au plus près des gardois: **7 000 personnes** sont reçues annuellement dans 33 lieux d'accueil, et 600 d'entre elles effectuent une sortie positive vers l'emploi, la formation ou la création d'entreprise.

Contact presse: Jérôme Puech – Attaché de presse : jerome.puech@gard.fr 06 20 30 06 97

La CCI Languedoc-Roussillon, un réseau unifié, un rayonnement amplifié

La Chambre de Commerce et d'Industrie de région Languedoc-Roussillon est un établissement public à caractère administratif dont l'objectif est de contribuer au développement économique des territoires, des entreprises et de leurs associations.

Fer de lance d'un réseau de compétences au service des ambitions des entreprises, la CCI LR représente et défend les intérêts régionaux des sociétés industrielles, commerciales et de services auprès des pouvoirs publics.

Interlocuteur privilégié de l'Etat et interface des institutions régionales, son rôle est d'anticiper et d'orienter les politiques de développement afin de contribuer à l'essor économique du Languedoc-Roussillon, à l'attractivité régionale et à la promotion de l'esprit d'entreprise.

La CCI LR constitue à cet égard l'organe fédérateur essentiel des neuf CCI Territoriales de la région, formant ainsi un réseau solidaire et efficace au service des intérêts généraux des entreprises et du développement régional.

Un réseau régional pour faire avancer les envies d'entreprendre

Le développement économique, au cœur de l'action de la CCI LR, concerne avant tout le développement des entreprises dans cinq directions clairement identifiées : favoriser la création et la transmission d'entreprises, aider les entreprises à innover, faciliter la formation de personnels qualifiés, développer les exportations, placer les entreprises dans un contexte favorable (grands projets, voies de communication, synergies européennes). Les temps ont changé : nous sommes loin des CCI aménageuses qui, dans un autre contexte, créaient des zones d'activités ou des parcs expo ! Elles se recentrent sur leur rôle de prospective et d'études.

Nous sommes aussi en train de tourner la page des CCIT gestionnaires : les ports, les aéroports seront au cœur de structures partenariales où les Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales auront une place de conseil.

Plus que jamais pourtant le réseau consulaire, en mutation profonde, est pertinent pour aider les entreprises à se développer, car c'est bien de cela qu'il s'agit : créer des conditions favorables à l'expansion économique.

La CCI Languedoc-Roussillon s'affirme pleinement comme l'animateur d'un réseau en cours de réorganisation, comme le coordinateur des neuf CCI Territoriales locales.

Dans des domaines aussi variés que l'international, l'innovation, l'environnement, la création - transmission d'entreprises, l'action régionale est non seulement légitime mais aussi indispensable !

La vocation de la CCI Languedoc-Roussillon est bien là : conforter les initiatives des neuf CCI Territoriales et porter des projets régionaux en recherchant les partenariats avec l'Etat et le Conseil Régional.

Un CFA Régional unique en France

La CCI Languedoc-Roussillon a créé en 2013 un CFA Régional intégré : une première en France ! Issu de la fusion des 6 CFA de CCI Territoriales, le CFA Régional permet au réseau consulaire d'unir ses forces et de poursuivre le développement de son offre de formation au service des entreprises et des territoires. Avec près de 4.000 apprentis, le CFA Régional conforte la place de premier formateur du réseau des CCI en région. Le CFA a engagé une démarche d'ouverture de son offre dans les CCI de Lozère, Narbonne et Sète et déploie une politique dynamique de valorisation de l'apprentissage, des métiers et des diplômés préparés à travers une marque unique : CCI Sud Formation !

Contact :

Chambre de Commerce et d'Industrie de région Languedoc-Roussillon

99 impasse Adam Smith - CS 81000 - 34477 Pérols Cedex

Tél. : 04 67 13 68 00 - Fax : 04 67 13 68 10

www.languedoc-roussillon.cci.fr

La CCI Nîmes est un établissement public piloté par des chefs d'entreprise élus avec pour rôle de travailler à l'attractivité de sa circonscription.

Au service des entreprises depuis la création jusqu'à la transmission, en passant par le développement, la formation et l'observation économique la CCI Nîmes joue son rôle de conseiller et de support naturel des entreprises participant ainsi activement à la vitalité du territoire.

Son champ d'actions concerne l'accompagnement des entreprises, en proposant un diagnostic, un conseil ou une action ciblée (individuelle ou collective) permettant ainsi de cerner une problématique et d'y apporter une réponse claire et adaptée dans un soucis d'efficacité et de performance économique.

L'une des autres missions fondamentales de la CCI Nîmes est la formation. Elle s'engage activement à faire pousser les compétences des jeunes pour répondre aux besoins en recrutement des entreprises, et cultiver les compétences des salariés et chefs d'entreprises pour accompagner leur croissance, tels sont les enjeux de la formation à la CCI Nîmes.

L'observation économique est également une compétence forte de la CCI Nîmes qui grâce à la connaissance du territoire et des interlocuteurs locaux, devient l'intermédiaire et le relais de proximité pour gagner du temps, et trouver des données adaptées aux projets d'implantations ou de développement des entreprises mais également des collectivités territoriales.

Concrètement, la CCI Nîmes est un acteur incontournable du territoire en termes de promotion et de développement économique local. C'est pourquoi, il est naturel qu'elle investisse dans des projets et des actions économiques structurantes pour le territoire, tel que ce projet d'extension du CFA, afin de favoriser l'attractivité du territoire, la croissance économique et ainsi accroître la performance des entreprises qui le compose.